

## ÉNERGIE VERTE

## L'OFFRE CIRCUIT COURT DE YÉLI LABELLISÉE VERTVOLT

**GEG passe la vitesse supérieure avec son offre d'électricité verte Yéli. L'acteur majeur de l'énergie responsable vient d'obtenir le label VertVolt pour l'offre « circuit court » de Yéli. Cette distinction, délivrée par l'ADEME\*, permet d'améliorer la lisibilité et la transparence des offres d'électricité verte. L'offre Yéli obtient directement le niveau 2 qui sacre les offres très engagées en faveur des énergies renouvelables. À date, seules cinq offres sur une soixantaine disponibles sur le marché sont labellisées « très engagées ».**

70 % des offres d'électricité en France sont affichées vertes. Cette revendication n'était jusqu'à présent pas contrôlée au niveau national. Pourtant, une grande majorité des offres d'électricité dites « vertes » vendues en France ne garantissent pas que l'énergie achetée soit produite qualitativement en France ! Pour que le consommateur y voit plus clair, l'ADEME a lancé en octobre 2021 le label VertVolt. Cette distinction se veut une certification des offres d'électricité vertes et transparentes. Pour chaque contrat labellisé VertVolt, le client est assuré que le fournisseur achète de l'électricité renouvelable à des producteurs français. Yéli, marque fournisseur d'énergie verte créé à Grenoble par GEG, a obtenu le 18 janvier dernier le label VertVolet niveau 2 « choix très engagé » pour son offre d'énergie verte en circuit court.

**Yéli, offre « très engagée » pour le développement des énergies vertes**

Le label « très engagé », garantit qu'au moins 25 % de l'électricité vendue provient d'installations récentes et sans financement de l'État. Il valide aussi le fait que le fournisseur s'engage à acheter 100% d'électricité renouvelable ainsi que les Garanties d'Origine correspondantes à des producteurs Français. En optant pour un contrat circuit court de Yéli, l'utilisateur fait le choix d'un fournisseur qui produit l'intégralité de son énergie renouvelable dans ses propres ouvrages de production en France. Cela est permis par l'intermédiaire du groupe GEG auquel la marque appartient. L'offre Yéli s'appuie sur l'expertise de producteur d'énergie de GEG ENer en mettant à disposition de ses usagers six installations d'énergies renouvelables basées en Auvergne-Rhône-Alpes. Voilà une démarche 100 % verte et 100 % vertueuse !

**Circuit court, l'offre la plus vertueuse de Yéli**

Yéli propose à chacun, particuliers comme professionnels, de choisir pour l'offre d'énergie verte qui correspond à ses moyens financiers et à ses convictions écologiques. Concrètement, le consommateur est libre de choisir la part d'électricité verte qu'il souhaite dans son contrat, de 25 % à 100 %. Mais c'est l'offre circuit court qui est la plus vertueuse car elle soutient concrètement la production d'énergie en France. Surtout, l'offre permet à l'abonné, lors de sa souscription, de sélectionner l'ouvrage de production qu'il veut soutenir. Avec cette offre, GEG produit l'intégralité de l'énergie consommée en énergie verte.

**Des ouvrages de production 100 % renouvelables**

Yéli est née GEG, au cœur des Alpes, où l'hydroélectricité est l'énergie renouvelable de référence car elle est facile à mettre en œuvre. Les cours d'eau foisonnent dont certains parmi les plus importants d'Europe et sont naturellement le lieu d'origine de l'énergie hydroélectrique. Ces ouvrages de production hydroélectriques sont de petites installations qui se fondent dans le paysage et exploitent l'énergie des rivières des montagnes. L'offre Yéli a la capacité de fournir plus de 4 000 foyers avec son énergie hydroélectrique (3 ouvrages de production en Isère et Savoie). GEG peut aussi solliciter d'autres ouvrages de production d'énergies renouvelables toujours implantés en Auvergne-Rhône-Alpes. Trois sites de production photovoltaïque en Ardèche et en Isère sont d'ores et déjà référencés pour l'offre circuit court de Yéli.

**Le label VertVolt**

Créé en octobre 2021 par l'ADEME, le label VertVolt certifie les offres d'énergie verte selon deux niveaux :

- **Le label de niveau 1 « choix engagé »** garantit au consommateur que l'électricité achetée est produite dans des ouvrages d'énergie renouvelable situés en France.

- **Le label de niveau 2 « choix très engagé »** garantit que l'électricité est achetée à des ouvrages de production d'énergies renouvelables français, et qu'au moins 25 % de cette électricité provient d'ouvrages qui ne bénéficient pas d'aides de l'État. Aujourd'hui, seules 4 offres répondent à ce critère, dont l'offre circuit court de Yéli.

[agirpourlatransition.ademe.fr](http://agirpourlatransition.ademe.fr)

\* ADEME : agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

## ÉNERGIE VERTE

### 6 OUVRAGES DE PRODUCTION D'ÉNERGIE VERTE À SOUTENIR AVEC YÉLI

En souscrivant à l'offre circuit court de Yéli, le consommateur soutient directement l'un des sites de production d'énergie verte implanté en Auvergne-Rhône-Alpes. En 2022, l'offre Yéli propose 6 ouvrages : hydroélectricité ou énergie photovoltaïque, en Savoie, en Isère ou en Ardèche, à chacun son choix !

#### Photovoltaïque

##### Solaire La Buisse (Isère)

Capacité de production :  
3 300 MWh/an  
soit l'équivalent de 700 foyers.  
Panneaux au sol.

#### Photovoltaïque

##### Générale du Solaire à Lavilledieu (Ardèche)

Capacité de production :  
5 236 MWh/an  
soit l'équivalent de 1 110 foyers.  
Panneaux au sol.

#### Photovoltaïque

##### Générale du Solaire à Grospierres (Ardèche)

Capacité de production :  
3 469 MWh/an  
soit l'équivalent de 735 foyers.  
Panneaux au sol.

#### Hydroélectricité

##### Centrale de Vaulnaveys-Le-Haut (Isère)

Capacité de production :  
3 580 MWh/an  
soit l'équivalent de 754 foyers.  
Hauteur de chute : 440 m.

#### Hydroélectricité

##### Centrale de la Glière à Pralognan (Savoie)

Capacité de production :  
10 690 MWh/an  
soit l'équivalent de 2 251 foyers.  
Hauteur de chute : 335 m.

#### Hydroélectricité

##### Centrale du Doron à Pralognan (Savoie)

Capacité de production :  
6 400 MWh/an  
soit l'équivalent de 1 347 foyers.  
Hauteur de chute : 140 m.



### Yéli by GEG pour engager les Français à passer au vert

Créé par GEG le 25 janvier 2021, Yéli propose aux usagers de choisir l'offre d'énergie verte qui leur correspond, en fonction de leurs moyens financiers et de leurs convictions écologiques. Yéli s'adresse aux particuliers comme aux entreprises. Le fournisseur a déjà converti 3 000 particuliers et 500 professionnels à s'engager en faveur des énergies vertes depuis sa création.

GEG (Gaz et Electricité de Grenoble) est né au 19<sup>ème</sup> siècle lorsque la ville de Grenoble crée un service municipal d'exploitation et de distribution de gaz. C'est l'une des premières Entreprises Locales de Distribution (ELD) de France. GEG est tout à la fois producteur, distributeur et fournisseur d'énergie (4<sup>e</sup> distributeur de gaz en France, 6<sup>e</sup> distributeur d'électricité en France, 2<sup>e</sup> plus grosse régie d'électricité française, 9<sup>e</sup> fournisseur d'énergie en France avec plus de 150 000 clients).

yeli.fr

### 5 minutes pour un contrat d'énergie vert

Changer de fournisseur d'énergie ? C'est très simple et réglé en 5 minutes ! Yéli s'occupe de tout, même de résilier son ancien contrat. Bien entendu, le changement n'entraîne aucune coupure de courant ! Il suffit de se rendre sur le site yeli.fr. Puis déposer une demande de souscription en ligne. La demande est gratuite et prend environ 5 minutes.

Autre solution, contacter par téléphone les équipes commerciales basées à Grenoble, au T. 04 76 84 88 00.

## ÉNERGIE VERTE

### PAROLES DE CLIENTS YÉLI

*Emilie, Fontaine (38) : je participe à ma façon au développement économique de ma région*

« Je fais très attention à mon impact écologique. Je ne consomme que des denrées alimentaires bio et locales, et je me déplace le plus possible à vélo. Pour mon énergie, c'est pareil. J'ai besoin d'un fournisseur qui me donne l'assurance que chaque KWh consommé sera produit par une centrale proche de chez moi. Avec Yéli et son offre circuit court, le contrat est rempli ! Je participe à ma façon au développement économique de ma région. »

*Julien et Sophie, boucherie du Mottier (38) : privilégier une entreprise locale*

« En tant que commerçants de proximité, nous avons souhaité privilégier une entreprise locale pour notre énergie. Il était important pour nous de choisir une énergie 100 % verte. Et nous avons eu un très bon contact avec toute l'équipe Yéli. »

*Mélanie, Toulouse (31) : réduire mon impact écologique à la hauteur de mon porte-monnaie*

« Je suis très sensible aux enjeux de la transition écologique et j'essaie autant que possible de consommer raisonnablement. Pour moi, Yéli représente le compromis parfait : il me permet de réduire mon impact écologique avec de l'énergie renouvelable à la hauteur de mon porte-monnaie. C'est un petit geste que je fais en faveur du climat et de la planète. Concernant le fournisseur, dès que je le peux, j'essaie d'aider des entreprises françaises à taille humaine, qui investissent dans le futur et qui ont une prise en charge bienveillante de leurs clients. »